



# FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

## MON APPLI KINÉ

Actualités et démarches :  
*soyez connectés !*

À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT



Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,

Afin de faciliter le quotidien des kinésithérapeutes, l'Ordre a souhaité vous proposer une application qui regroupe les liens les plus utiles pour effectuer vos démarches administratives et accéder facilement aux actualités de la profession.

**Cette application : « Mon appli Kiné » est téléchargeable dès maintenant gratuitement !**

En un clic depuis votre smartphone, vous pouvez désormais consulter les actualités de l'Ordre, accéder à « Mon portail Kiné », payer votre cotisation, télécharger votre carte professionnelle ordinale, trouver votre conseil départemental et votre conseil régional, télécharger les kits de communication des dernières campagnes de l'Ordre, répondre aux enquêtes destinées à alimenter les travaux universitaires...



Vous pouvez également accéder à « Mon portail Kiné », la nouvelle plateforme qui vous permet de faciliter vos démarches administratives : visualiser vos informations personnelles, modifier votre mail ou votre numéro de téléphone portable, télécharger votre carte CPO, charger vos documents, consulter vos attestations de paiements et, pour les nouveaux diplômés, effectuer les démarches en vue de leur première inscription. Retrouvez les modalités d'utilisation de « Mon portail Kiné » ci-dessous.

« Mon portail Kiné » est disponible depuis l'application et sur le site internet de l'Ordre.

### TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GRATUITEMENT



### "MON PORTAIL KINÉ" : LES MODALITÉS D'UTILISATION

Pour vous connecter au portail :

- **Vous êtes déjà inscrit à l'Ordre** : activez votre compte en cliquant sur le bouton ci-dessous. Si vous avez changé d'adresse mail depuis votre inscription à l'Ordre, nous vous invitons à contacter votre conseil départemental pour qu'il puisse la modifier (pour trouver les coordonnées de votre CDO, [cliquez ici](#)).
- **Vous êtes nouveau diplômé** : vous devrez créer votre compte, en suivant les différentes étapes, pour effectuer les démarches en vue de votre première inscription à l'Ordre (plus d'informations [en cliquant ici](#)).

**ACTIVEZ VOTRE COMPTE SUR MON PORTAIL KINÉ**



Je tiens enfin à vous renouveler mes remerciements pour votre engagement quotidien au service de vos patients, dans un contexte de paupérisation de la profession conjugué à la désertification sanitaire qui majore les tensions.

Cette application a vocation à faciliter vos démarches mais également à rendre plus accessibles les actualités de l'Ordre. Elle devra vous permettre de gagner un temps utile, dans des journées où les démarches que vous avez à mener sont déjà nombreuses et chronophages. Cette application aura évidemment vocation à évoluer si nécessaire, en fonction des retours utiles que vous serez amenés à nous faire.

Confraternellement,

Pascale MATHIEU,  
Présidente du Conseil national  
de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Ordre des  
masseurs-kinésithérapeutes



Facebook

Twitter

LinkedIn